

DEC201223INSIS

Décision portant nomination de M Alain FOUCARAN en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du la directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Alain FOUCARAN, professeur des universités, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes à compter du 15 septembre 2020 au 31 décembre 2021 à 50% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des activités du partenariat et de l'innovation.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 octobre 2020

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

